

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2014-2015

AVIS EST DONNÉ, que conformément à l'article 278 de la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles adoptera le budget 2014-2015, lors de sa séance ordinaire qui se tiendra le mercredi 25 juin 2014 à 19 h 30, à la salle Jacques-Saint-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

Donné à Saint-Eustache, ce 6^e jour du mois de juin 2014.

Le secrétaire général,

Jonathan Desjardins Mallette

www.cssmi.qc.ca